

Séjour été : 17 au 24 août 2026



Ca fait vraiment rêver

Août 2026.

Quelque part, au cœur d'un territoire encore inexploré... une expérience unique s'apprête à commencer.

Ils pensaient participer à un simple séjour.

Ils ignoraient qu'ils allaient entrer dans un projet plus grand qu'eux.

Ici, rien n'est décidé à l'avance.

Le lieu et l'hébergement : plusieurs choix. Les activités. Les menus. Même les règles de vie.

Tout est à inventer.

Comme dans un parc où chaque découverte change la donne, chaque choix compte. Les débats s'animent. Les idées s'affrontent. Les convictions rugissent. Convaincre, argumenter, défendre son point de vue... c'est une aventure en soi.

Car être au cœur d'un projet, quel que soit son âge, c'est sentir l'énergie monter. C'est comprendre que sa voix a du poids. Que l'on peut faire pencher la balance.

Mais ils ne seront pas seuls.

Dans l'ombre, une équipe d'animation veille. Pas pour décider à leur place. Non. Pour les guider, les soutenir, les aider à transformer leurs idées en réalité.

Cet été-là, ils ne visiteront pas un parc.

Ils le construiront.

Août 2026.

Le projet commence.

Et si c'était à toi de faire le premier pas ?



Alors, on s'est inspiré de quel film ?

Inscriptions via votre portail famille

Du 09 mars au 06 avril

Priorité aux jeunes du Balcon de Belledonne du 09 mars au 23 mars

Demander l'accès à la vignette séjours via la messagerie du portail famille.





Alors, plutôt posé ?



Plutôt festif ?



Vous allez devoir choisir !

Bon, c'était super clair non ?

Ce séjour, il est pour vous, fait par vous.

L'objectif est très simple : on organise 4 réunions et vous devez créer votre séjour sur mesure.

Destination, hébergement (plusieurs choix vous seront offerts), activités, repas, règles de vies, lieux à visiter...

Tout est à décider ensemble, entre jeunes.

L'équipe d'animation sera seulement là pour vous accompagner dans vos décisions.

C'est rare pour un jeune d'avoir du pouvoir d'agir et d'être réellement acteur de ses propres vacances, donc venez en profiter et faites vous plaisir en imaginant le séjour de vos rêves !

Les seules contraintes ?

Vous devez respecter un budget et la réglementation liée au secteur de l'animation !

Dates des réunions de préparations : mercredi 1er avril ; mercredi 22 avril ; mercredi 20 mai ; mercredi 03 juin
de 14h30 à 16h30 à Crolles (Passerelle)

Pour les familles résidents sur le balcon de Belledonne :

Une navette est proposé (horaires sur la page suivante), permettant d'amener votre enfant à Crolles et le ramener à l'arrêt renseigné.

SÉJOURS JEUNES 11-17 ANS

Quotient familial	Séjour long (> à 7 jours)	Séjour semaine (5 à 7 jours)
0 - 310	100,00 €	80,00 €
311 - 460	120,00€	120,00 €
461 - 590	180,00 €	180,00 €
591 - 730	220,00 €	220,00 €
731 - 880	260,00 €	260,00 €
881 - 1071	300,00 €	300,00 €
1072 - 1240	380,00 €	320,00 €
1241 – 1470	450,00 €	360,00 €
1471 – 1640	530,00 €	400,00 €
1641 – 1870	600,00 €	430,00 €
1871 - 2000	650,00 €	460,00 €
+ de 2000	750,00 €	500,00 €
Non allocataires CAF	750,00 €	500,00 €

HORAIRES NAVETTES DE RAMASSAGE

	Revel Guimet	Revel Geymonds	Revel Roussets	Revel Les Monts	St Jean le Vieux Naysord	St Mury Monteymond Mairie	La Combe de Lancey Mas Lary	La Combe de Lancey Mas Julien	La Combe de Lancey Echarras	La Combe de Lancey Mairie
Réunions des mercredis	14	14h03	14h06	14h08	14h10	14h20	14h13	14h16	14h18	14h20

